

CRÈCHE PAUL TURPIN

À la suite des travaux commencés en janvier 2025 pour une mise en conformité réglementaire, la crèche Turpin réemménage en ses locaux le 1er août et accueillera de nouveau les enfants à partir du 25 août.

Ouverte de 7h à 19h, cette structure permet d'accueillir 65 enfants répartis en quatre sections suivant l'âge des enfants, sous la direction d'Émilie Laurent et son équipe de 25 personnes.

Le temps des travaux, la crèche avait été transférée à l'école La Boulnaye et à la salle attenante Théophile Briand.

7 MOIS DE TRAVAUX

La maîtrise d'œuvre de ces travaux entrepris pour améliorer la sécurité et le confort des enfants a été dirigée par la Direction du Patrimoine. 80 % des travaux ont été réalisés par des entreprises extérieures et 20 % directement par les agents de la régie des travaux.

✓ Types de travaux et entreprises engagées

Ces travaux listés concernaient :

- Les travaux d'isolation et le travail sur l'inertie du bâti
- La sécurité des enfants par rapport à l'usage des portes
- Le respect et la pudeur des enfants
- La sécurité par rapport aux risques d'attentats
- La sécurité incendie
- L'amélioration de l'éclairage

Une procédure de marché public multi attributaires a été engagée pour la gestion de ces différents sujets. Les travaux ont été décomposés en neuf lots :

- Lot 1 démolition ; entreprise TNS
- Lot 2 menuiserie ; entreprise SIAM
- Lot 3 faux plafond ; entreprise KHOEL
- Lot 4 plâtrerie ; entreprise KHOEL
- Lot 5 sol souple ; entreprise ATR
- Lot 6 peinture ; entreprise GUERIN
- Lot 7 plomberie ; entreprise P2C

- Lot 8 électricité ; entreprise ATCE
- Lot 9 couverture ; entreprise GAUTIER

✓ Isolation thermique

L'installation de 300 mm de laine de bois biosourcée permet de passer d'une température relevée de 36 °C sur l'étage à une valeur corrigée de 25°C.

Ce choix permet un déphasage de 8 à 10h, c'est-à-dire que la température relevée à 7h du matin à l'extérieur sera restituée vers 15/16 heures à l'intérieur.

Cette nouvelle isolation favorise également les économies d'énergies : on passe d'une résistance thermique d'une paroi avec une résistance très faible à une résistance très élevée. Le besoin en chauffage sera nettement moins élevé qu'auparavant, un bilan plus précis pourra être fourni après le premier hiver.

✓ Coût et financement

Le coût total des travaux représente une dépense de 433 322 € TTC.

Les travaux ont été subventionnés par la Caf à hauteur de 70 % soit 312 000 € d'une part, puis 15 000 € de subvention pour le mobilier d'autre part.

Le travail sur l'isolation et sur le chauffage permet de valoriser des CEE (certificats d'économies d'énergie). Près de 350 Mégawattheures (MWh) seront ainsi convertis en certificat, soit au final environ 3 200 € d'économie.